Image not found or type unknown

Que faire contre CDISCOUNT

Par **commenceabienfaire**, le **20/10/2015** à **15:30**

Bonjour à tous.
Il y a deux mois j'ai payé pour des meubles de cuisines et appareils électro.
Aujourd'hui, je n'ai reçu qu'une petite partie de ma commande (2 des 5 articles).
Après tout ce temps et une dizaine d'appels où on m'a baladé et raconté n'importe quoi, ils ne sont toujours
pas capables de me donner une date de livraison.
Si on m'avait dit qu'en commandant en Août, je risquais d'être livré pour Noël ;)
Combien de temps suis-je encore censé attendre ?
Leurs promos sont alléchantes mais bidons !!!
Jamais ils ne m'ont recontacté par mail ou téléphone comme ils l'ont promis plusieurs fois.
Quand je demande à parler à une personne responsable, on me répond qu'on transmet le dossier puis rien !
Je ne comprends pas pourquoi ils ne peuvent me proposer des produits équivalents.
Ils ont beaucoup d'articles pourtant... A moins que pour eux aussi, le stock n'existe pas !?!
Dois-je aller en justice ou y a-t-il une alternative ?

Merci de me répondre.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés